

L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts.
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire, Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

lière insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

4ième ANNEE

JOLIETTE, JEUDI 12 AVRIL 1888

No 36

BUILLETON de L'Étoile du Nord.
No. 14--

DÉSÉPOIR ET BONHEUR PAR ERNEST CAPENDU

XXIII

AU MONTANVERS.

A côté de ces notes placées à la
colonne des observations, il avait les
noms et les dates de passage des
voyageurs. Tout à coup, je m'arrêtai
dans ma lecture. Je sentis le sang
me monter au front. Mon cœur bat-
tait avec une violence extrême.....
Sur le registre je venais de lire le
nom de Régine de Sandoval. La
date de son passage remontait à
quinze jours.

—Et le duc ? demanda Robert.

—Son nom était placé au-dessous
de celui de la duchesse. Vous com-
prenez ce que je ressentis : j'appelai
Coutlet pour avoir des renseigne-
ments. Quand je l'eus interrogé :

—Mylord, me dit-il, n'étiez-vous
pas à Bâle en 1856, il y a trois ans ?

—Oui, dis-je.

—Mylord s'est battu à Bâle ?

—Oui, dis-je encore, étonné de
cette interrogation.

—Mylord peut-il préciser la date
du duel ?

—C'était le 25 mai.

—Alors ce que j'ai est bien pour
mylord.

—Ce que vous avez ? Et qu'avez-
vous donc ?

—Une lettre.

—Adressée ?

—A sir Williams..... Mais je ne
devais la remettre qu'après que l'on
m'eût dit la date du duel à Bâle.

J'ai l'honneur de connaître mylord
depuis longtemps, et je savais que
cette lettre était pour lui, car la per-
sonne qui me l'a confiée m'a dit le
nom de mylord, mais je devais pren-
dre les précautions ordonnées. C'est
pourquoi j'ai fait déjeuner mylord
dans le salon où est le registre.

—Et quelle est la personne qui
vous a remis cette lettre ? deman-
dais-je, en m'efforçant de contenir
mon émotion.

—Une dame.

Coutlet couru me chercher la let-
tre. Cette lettre était de Régine, et
elle était courte mais significative.
Elle contenait une fleur de myosotis
desséchée et une simple signature :
"Régine."

—Ah ! dit Robert, c'était char-
mant.

—Je passai la journée entière à
m'informer de la route qu'avait dû
prendre son beau-frère. continua
sir Williams, mais je ne pus obtenir
aucun renseignement positif.

Tout ce que j'avais appris, et j'étais
heureux de ma science, c'est que la
duchesse ne m'oubliait pas et qu'elle
ne voulait pas que je l'oublie.

XXIV

LA FONTAINE DE VAUCLUSE.

—Cette fleur, cette signature, re-
prit sir Williams, avaient ramené
mes espérances.

—Oh ! me disais-je, je le sens ! je
reverrai cette femme la seule et uni-
que créature que j'ai aimée !

Je continuai mes recherches avec
le même acharnement ; malheureu-
sement elles demeurèrent vaines.
Un an encore s'écoula sans que je
pusse rejoindre le duc et la duchesse,
sans que je pusse savoir même
où ils étaient ou où ils avaient passé.

—Je demeurai stupéfait. Je connais-
sais Tony. Je le savais incapable de
m'annoncer une pareille nouvelle
s'il eût douté de ses paroles, mais
cette nouvelle correspondait d'une
façon si singulière avec le rêve que
je venais de faire, que je demeurai
frappé de stupeur. Je ne répondis
pas.

Tony me regardait à son tour
avec une expression effrayée.

—A Damas ! Elle est à Damas ?
répétai-je.

—Oui, mylord ! dit Tony.

—Et depuis quand sais-tu cela ?

—Depuis quelques heures à peine.

—Qui te l'a appris ?

Un messager qui est arrivé à
Vaucluse et qui a apporté une dépê-
che du chancelier du consulat de
Damas.

—C'est cette dépêche ? m'écriai-je.

—La voici, mylord !

Tony me la présenta tout ouver-
te. Il avait dit vrai. La dépêche
m'annonçait que le duc de Sandoval
et la duchesse, veuve de don
Francesco, étaient installés à Damas
depuis le mois précédent et qu'ils
devaient y séjourner jusqu'à la fin
de l'année.

—A quelle heure as-tu reçu cette
dépêche ? demandai-je.

—Au moment même où trois heu-
res sonnaient, répondit Tony.

Cette fois je tressaillais. La con-
cordance des faits était trop étran-
ge, trop extraordinaire.

Trois heures avaient sonné à
l'horloge de la chapelle au moment
où je m'étais réveillé, c'est-à-dire
au moment où j'entendais encore
vibrer à mon oreille la voix de Ré-
gine qui me disait : "Je suis à Da-
mas !"

Je me retournai vers Tony :

—Partons ! dis-je.

—Tout est prêt ! répondit Tony.

Effectivement tout était prêt. Le
soir je m'embarquai à Marseille et
je fis chauffer mon yacht à toute
vapeur. Sept jours après, bien
qu'ayant un vent contraire, nous
entrions à Beyrouth.

Ce qu'il y avait d'inexplicable
dans tout cela, Robert, c'était ces
trois dates, ces trois anniversaires :

Le 17 juin 1858, j'avais quitté
Rio-de-Janeiro, pour me mettre à
la recherche de Régine.

Le 17 juin 1859, j'avais trouvé
d'elle un souvenir à Chamonix.

Le 17 juin 1860, je m'étais en-
rêvé et j'apprenais où elle était.

—Oui ! dit Robert. Il y a dans
ces dates, un effet, un hasard qui a
dû vous frapper.

XXV

ROUTE DE DAMAS.

—Vous connaissez Beyrouth ?
demanda sir Williams à Robert.

—Non, répondit M. de Montnac,
malheureusement je ne connais pas
l'Asie-Mineure, ni la Syrie.

—Il faudra faire ce voyage-là : il
en vaut la peine. Beyrouth est tout
simplement une des plus belles
villes du monde.

—En vérité ?

—Etendue mollement devant la
Méditerranée, à demi-couchée sur
une colline à la pente douce et gra-
cieuse, la tête dans les nues, les
pieds dans la mer, elle ressemble,
disent les poètes musulmans, à une
sultane amoureuse accoudée sur un
coussin vert et regardant les flots
dans sa rêveuse indolence.

Maisons, terrasses, balustrades et
colonnes, tout est surchargé de
de fleurs. Roses et jasmins embau-
ment l'air et mêlent leur parfum à
celui des orangers qu'abritent les
palmiers, les nopals et les oliviers
gigantesques.

J'avais toujours admiré et aimé
Beyrouth, mais ce jour-là, quand
j'aperçus les dentelures des cré-
neaux blancs de la ville se dessi-
nant sur le fond de verdure, il me
sembla que ma cité de prédilection
n'avait jamais été aussi belle.

Je la contemplai d'un regard hu-
mide comme un amant qui contem-
ple sa maîtresse après une longue
absence.

Oh ! c'est que de l'autre côté de
cette cité adorable commençait la
route qui aboutissait à cette autre
Eden renfermant la femme que j'ai
aimée, et, en posant le pied à Bey-
routh, je faisais un premier pas
vers Damas. En débarquant, je sen-
tis combien j'aimais réellement Ré-
gine !

En achevant ces mots, sir Wil-
liams s'était levé. Il avait le visage
animé, l'œil étincelant et le geste
rapide.

Robert, qui préparait le punch en
véritable artiste, avec une patience
et une minutie au-dessus de tout
éloge, Robert leva les yeux sur
Williams, et sa physionomie exprima
l'étonnement.

Williams sourit :

—Cela vous étonne de me voir
aussi animé, moi l'Anglais spleeni-
que, dit le lord en secouant la tête.

Que voulez-vous, mon cher ? Je
sens encore et je suis heureux de
sentir. D'ailleurs, quand je suis en
Orient, je me retrempe sur la vieille
terre asiatique. Cela est naturel,
au reste : plus puissante est la na-
ture, plus pur est le sentiment de la
vie. Mais, dit sir Williams en chan-
geant de ton, assez d'enthousias-
me, et goûtons ce punch dont la
confection dénote en vous un hom-
me d'art.

Le punch goûté, le lord reprit son
récit :

—Je traversai donc le Liban, dit-
il, suivant cette poétique et super-
be route qui passe par Deir-el-Ka-
mar et j'entraï dans la plaine de
Damas, cet Eden de la Bible.

C'était la cinquième fois que je
faisais cette promenade, et cette fois,
comme les quatre précédentes, je
m'arrêtai sur le sommet du Djebel-
Chaïck pour contempler l'éblouis-
sant spectacle.

La baie de Naples, en septembre,
par un beau coucher de soleil, le
Bosphore, une nuit de Ramadan, la
plaine de Damas, un matin quand
le jour la salue, voilà, mon cher Ro-
bert, ce que j'ai vu de plus beau au
monde, et j'ai eu ce bonheur de
contempler ces merveilles dans leur
plus belle condition de beauté.

Ce matin-là ou j'arrêtai mon che-
val sur le Djebel Chaïck, le soleil se
levait radieux, et il éclairait le pay-
sage de ses rayons dorés.

Au-dessous de moi, apparaissait,
Damas dans cette plaine féérique
comme un palais de diamant au mi-
lieu d'un bouquet de fleurs rares.

Mes regards se perdaient dans ces
faubourgs où s'éparpillaient les grou-
pes d'arbres, les maisons, les jardins

Puis, entourée par une muraille
de pierres jaunes et noires formant
une ceinture de velours parsemé
de touzazes, Damas, avec ses mil-
liers de coupoles, ses croissants de
de cuivre, ses minarets aigus, s'éta-
lait à l'ombre de ses palmiers, ra-
fraichissant son air avec ses fontai-
nes murmurantes.

Damas, cette reine de l'Orient,
me sembla être plus belle que je ne
l'avais jamais contemplée. C'est
qu'en laissant errer mes yeux sur
ces palais de marbre, je me disais :
—Elle est là ! Dans quelques ins-
tants peut-être je verrai Régine.

Et je sentais l'amour s'épanouir
dans mon cœur. Ce jour-là, Robert
c'était celui du 9 juillet 1860.

Le chef d'escadron d'état-major
tressaillit violemment.

—Le 9 juillet 1860 ! répéta-t-il,

—Oui ! dit sir Williams, c'était le
9 juillet 1860. Je venais de traverser
la Syrie et le Liban cependant, et
j'étais calme et sans inquiétude.

Tout à coup, et tandis que mes
regards étaient fixés sur la ville,
une clameur immense retentit, la
terre frissonna, un nuage de lumiè-
re s'éleva sur la cité, et des détona-
tions éclatèrent sur tous les points.

C'étaient les massacres qui com-
mençaient : ces massacres qui, en
quelques jours, devaient decimer
les chrétiens de la Syrie, et dont
Deir-el-Kamar et Damas venaient
de donner le signal.

J'avais avec moi dix hommes de
mon yacht. Parmi ces dix hommes
il y avait trois matelots du pays de
Galles, réputés pour les trois plus
énergiques hommes de boxe de la
marine anglaise. A Portsmouth, ils
avaient tenu tête, ou, pour mieux
dire, ils avaient tenu corps à quatre
boxeurs irlandais et à six boxeurs
anglais parmi lesquels était Jack.
C'est vous dire, mon cher ami, que
chaque poing de mes trois matelots
valait plus de cent guinées de pari

(A continuer.)

A VENDRE.

Les terres ci-dessous désignées
appartenant à M. Chs Bruneau, dans
le rang de l'église de la paroisse de
Ste-Mélanie.

10 Une terre de trois arpents de
front sur 30 arpents de profondeur
située dans la deuxième concession,
15 arpents en superficie, tenant à
la première tout en culture et de
bonne terre, bâties de deux
maisons, granges, étables et autres
dépendances.

20 Une autre terre de 2 arpent-
de front sur 20 arpents de profon-
deur, située dans la troisième con-
cession, vis-à-vis la première, toute
en culture et de bonne terre forte.

30 Une autre terre située dans la
4me concession, de 17 arpent de
front sur 20 arpents de profondeur,
toute en culture et de très bonne
terre à foin et à grain.

40 Une autre terre de 3 arpents
de front sur 20 arpents de profon-
deur, 15 arpents en culture et 45
arpents en beau bois presque tous
en belles érables.

Pour les conditions de ventes,
s'adresser à

FABIEN MICHAUD,
Ste-Mélanie.
No 30 1 Mars 2 m.

Argentier. — Les personnes ayant
besoin de se procurer un ou n'im-
porte quelle quantité d'articles en
lait d'argenteries pourront désor-
mais venir voir le catalogue que
nous avons ici dans cette spécialité
et après le choix fait, sur ordre don-
né, nous leur ferons parvenir à deux
jours d'avis ce qu'ils auront voulu
acheter

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIN. ADMINISTRATION ET REDACTION Rue Manseau, Joliette, P. Q. ABONNEMENT Pour une année... 50cts 6 mois... 25cts Strictement payable d'avance.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 12 AVRIL 1888

Annulée

Le procès en invalidation de l'élection de M. Leblanc député de Laval à la chambre de Québec s'est terminé après dix huit mois de durée par l'annulation de cette élection ces jours derniers.

Elections Partielles.

D'après informations officielles on dit que les élections dans Meessis qui, Hochelaga, Maskinongé auront lieu le 28 courant, la nomination devant se faire le 21.

Les Candidats ministériels sont dans Missisquoi, M. McCorkill contre Spencer, Hochelaga, Champagne contre Villeneuve Maskinongé, Le gris contre Carou.

BANQUET MERCIER

Mardi le 10, à l'Hotel Windsor, un grand banquet fut donné en l'honneur de M. Mercier, par le Club National.

Le premier de Québec avait annoncé pour la circonstance un grand discours programme. De nombreuses invitations ont été lancées. Le chef du parti libéral à Ottawa l'Hon. M. Laurier devait être présent.

Plus de 600 convives outre ceux qui n'ont pu, pour raison majeure d'empêchement se rendre à l'appel. Détails complets et circonstances sur l'Éclat du 11 courant, au dire duquel cette fête pontique l'emporte d'un grand bout en intérêt et en éclat sur toutes celles dont aucun n'a pu être témoin.

La corruption électorale.

Sauvegarder la morale publique si souvent de tant de manières offensée en temps d'élection est dans la législation établie à cette fin, le seul objectif en vue.

Cependant la plaie de la corruption, en dépit de tous les remèdes appliqués, grandit toujours et s'étend comme une lèpre sur le pays.

A tel point que dans leur patriotisme sincère, parmi le grand nombre de ceux qui ont avant tout le souci de nos intérêts comme nation, quelques voix se sont élevées dans la presse pour signaler le danger et suggérer les moyens à prendre pour le conjurer.

On en est arrivé à se demander si la cause de cet état de choses n'était pas dans la législation même plutôt que dans l'application qu'on en fait.

Tout bien examiné, nous devons le supprimer et même le croire.

Le scrutin secret ou le vote ouvert ne peuvent en rien être mis en question sous les circonstances.

Nos lois en force actuellement sont à la fois trop et pas assez sévères.

Les responsabilités du candidat sont trop grandes tandis que celles de l'agent et de l'électeur sont trop légères.

Celui qui brigue le suffrage, aujourd'hui, s'il est demontre contre lui quelques cas de corruption, par un agent ou un électeur même quelconque, hors sa connaissance, est impitoyablement renvoyé dans ses penates, obligé de recommencer la lutte.

On le fait payer seul pour les fautes et les peccadilles d'autrui, car en définitive qui subit les conséquences des illegalités commises si ce n'est que lui.

De cette manière, dites, si avec toutes les précautions et la meilleure volonté possibles, il se peut qu'une sorte complètement intact de toute souillure, d'un combat à outrance

ou la masse est engagée, une partie contre l'autre, quand il doit seul supporter tout le feu, essuyer toutes les élaboussures.

Un amendement à la loi existante est devenue nécessaire.

C'est en frappant directement le coupable, le corrupteur et sa victime, que l'on parviendra à endiguer le torrent de l'influence indue qui mine en dessous les bases de l'ordre social.

Tant que l'on mettra les acheteurs de conscience à l'abri derrière le candidat on ne réussira à rien.

Des pénalités aussi sévères pour le vendeur que l'acheteur, la prison inexorablement après un certain nombre de contraventions.

Un tel système appliqué impartialement, jetterait bientôt le désarroi dans les rangs de ces fauteurs de trouble et de désordres qui, sous tous les titres, à chaque élection, s'élancent non pas à la conquête mais à la ruine des comtes.

Le nombre des élections contestées diminuerait de beaucoup; le résultat sous le rapport moral et pécuniaire serait une grande amélioration de la situation présente.

Les Montréalais et le comité des chemins.

Le 9 courant Montréal fut le théâtre d'une petite révolte nouveau genre de citoyens revendiquant le respect de leurs droits à coups de pics, de haches et de pelles.

Depuis longtemps l'état des rues donnait lieu à de justes sujets de plaintes sans que l'autorité municipale sembla s'en apercevoir.

A la fin une proclamation lancée par quelques citoyens, déterminés à prendre à leurs charges et frais, les travaux de voirie à exécuter, dans le but de se procurer le nombre de bras nécessaires, réunit devant les bureaux du Star ou la proclamation était affichée environ 300 journaliers et travailleurs munis de tout l'outillage requis. Chacun devait être payé au prix ordinaire.

Ce corps salarié, appuyé dans la campagne par des volontaires se mit à l'œuvre au son du clairon sur la rue St-Jacques, quatre par quatre de front, à six pieds de distance. L'attaque se fit avec un admirable ensemble dont le succès obtenu est la preuve.

Un grand nombre des plus notables se firent un devoir dans cette circonstance de jeter le gant pour la pioche et la pelle. Entre autres les colonels Straubenzie et Bond, James Hall M. P. P., l'Hon. M. Stearnes, Dugald Graham.

Des inscriptions, portées par des citoyens s'épaulaient dans les rangs des travailleurs.

Le soir des discours furent prononcés aux bureaux du Star.

Le président du Comité des chemins M. Laurent, parait-il, n'a pas trouvé l'idée de son gout et s'est adressé à l'avocat de la cité dans l'intention de réclamer contre les principaux chefs du mouvement.

En attendant l'approbation générale les exonère de tout péché.

Great-Falls U.S.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr L. L. Auger, gendre de A. Magnan Ecr, N. P. de cette ville, vient d'être nommé médecin de la ville de Great-Falls U. S. Il est entre en fonction le 1. avril courant.

Dans le Great-Falls Free Press on lit ce qui suit :

"Le président Cleveland sera invité à la célébration de la grande convention des Canadiens-français des Etats-Unis, qui aura lieu à Nashua, cet été. Le comité forme pour lancer les invitations se compose des messieurs suivants : L. P. Lucier, Dr A. W. Petit, Nashua; Dr Martel, Lewiston, Me, et le Dr L. L. Auger de Great-Falls. Ce dernier est donc un des membres du comité de quatre, choisi pour faire les démarches nécessaires auprès du président Cleveland afin de s'assurer sa présence à la fête ci haut mentionnée le 28 juin prochain. C'est de fait un éloge pour le mérite de ce jeune canadien; nous lui faisons nos félicitations.

Al laissera Great-Falls lundi pour aller à Washington ou il passera une semaine. Le président accordera une audience au comité mardi."

Les Italiens en Afrique

La situation des Italiens se dessine plus clairement en Afrique, et les soldats de Crispi devont bientôt revenir bredouille dans leurs casernes sur les bords du Tibre. La saison des opérations militaires sera bientôt passée, et il est tout probable que les Italiens ne tiennent pas à renouveler les expériences de Lord Napier en 1868 et cette autre expérience anglaise au Cap où le fils de Napoléon III, enrégimenté dans l'armée anglaise, y perdit la vie.

Nous n'applaudissons certainement pas à la défaite de la civilisation par le barbarisme, mais l'on ne peut pas nous blâmer d'être orgueilleux de voir réussir la France lorsque les autres nations européennes n'éprouvent que des échecs. La Tunisie est sous le protectorat de la France avec le Tonquin qui commence à apprécier les bienfaits de la civilisation française dont l'influence y grandit tous les jours. Madagascar est aussi pacifiée, et son peuple ne regarde plus d'un aussi mauvais œil la civilisation européenne que lui apporte la France

Les Canadiens des Etats-Unis

FRANKFORT.—Nos compatriotes de Frankfort, sont représentés dans le service officiel municipal comme suit :

Echevin, Pierre Lafond; assesseur, J. B. Blain.

M Pierre Lafond est le maître de poste de l'endroit.

BURLINGTON.—Il y a neuf étudiants canadiens au collège de médecine.

—La grande fête de Pâques a été célébrée avec pompe à l'église Saint-Joseph, qui était remplie de fidèles aux deux messes, ainsi qu'aux vêpres qui furent célébrées par Mgr de Gosselin qui, en même temps, a béni notre nouvelle chaire. Le chœur composé de 25 membres sous la direction de M. A. N. Duval, fut à la hauteur de sa tâche. Inutile de dire aussi que la musique ne laissa rien à désirer. Les solos par Mmes Sophie Guimond et A. Ghids et M. A. F. Rousseau, étaient superbes et firent connaître avec avantage leurs talents musicaux.

CONCORD.—Voici les noms des officiers qui ont été élus à l'assemblée semi-annuelle de la société Saint-Jean-Baptiste : Président, Emile Lapierre; vice-président, Deina Gagnon; secrétaire archiviste, Alphonse Benoit; secrétaire-correspondant, Aristide Pélissier; trésorier, Nazaire Isabel; sous-trésorier, Napoleon Bourque; bibliothécaire, Augustin Provost; comité de régie, Joseph Phaneuf, Frank Mayo, William Roi, Paul Auger, Jonas Bienvenue; comité des malades, Benjamin Ouellette, Henri Simard, Achille Côté, Patrice Gendron, Alphonse Venne; comité des pauvres, Emile Lapierre, président; Deina Gagnon, Frank Mayo, Charles Pélissier, Nazaire Isabel, Noe Phaneuf, Benjamin Ouellette, membres.

ROCHESTER.—Il est rumeur parmi nos compatriotes de fonder un club de naturalisation qui portera le nom de "Club National Independant."

La société Saint-Jean-Baptiste à l'une de ses dernières séances a décidé d'assister en corps à la grande démonstration nationale de Nashua.

—Ces jours derniers la société Saint-Jean-Baptiste recevait de M. A. G. Lanme, gerant du syndicat canadien français, de Worcester, une bannière et deux drapeaux confectionnés avec goût et richesse, aussi ces Jolis articles donnèrent une entière satisfaction à tous les membres, et ils résolurent par un vote unanime qu'un certificat de première classe serait envoyé à M. Lanme gerant.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, No 1711, Cour Supérieure, Dans Julienne Lassalle dem. endresse, vs Isaie Riopelle, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée ce jour.

Joliette, 6 Février 1888, GUDIN & DUGAS, avocats de la demanderesse.

A travers le District.

St LICOORI

M. Joseph Blouin, ci-devant de Joliette ouvrira le 1er mai prochain, une boulangerie, en cette paroisse. Nous lui souhaitons succès.

ST ALEXIS

Le 28 mars dernier, M. Ernest Piquette, cultivateur faisant sur un grand pied la culture du tabac, pouvait déjà montrer avec orgueil du plant rendu à sa troisième feuille.

Pour l'information des amateurs nous sommes en mesure de dire de plus que ce plant est de la première qualité de tabac.

ST AMBROISE DE KILDARE.

M. Nicolas Geoffroy, de cette paroisse, annonce aux personnes qui tenteraient de partir pour les Etats-Unis, qu'il a besoin de plusieurs personnes, même trois ou quatre femmes trouveront de l'emploi, pour la culture du tabac. Des personnes expérimentées recevront un bon salaire, aussi bon que celui qu'ils pourront recevoir des mains des Américains. Avis donc aux personnes de bonne volonté, et qui veulent rester à leur pays natal. No 30, 12 a. c.

ECHOS DU JOUR

On rapporte que M. Picard M. P. est mieux. Il a été très gravement malade, mais la crise est passée.

Nous apprenons la mort de M. Geophte Clouin, ancien député, survenue samedi, à sa résidence de la Mainiac. C'est le père de l'Hon. juge E. Clouin, pendant quelque temps nommé pour le District de Joliette.

Tout un mouvement avait été entrepris en Angleterre cette année pour faire passer au Canada un nombre considérable d'indigents, afin de soulager d'autant les institutions de charité dans le royaume. Heureusement que le gouvernement canadien en a été informé à temps pour détourner de nos rives un courant d'émigration aussi peu désirable.

M. W. P. Shallek, de Minneapolis, a fait envoyer à Sa Majesté Léopold II, Roi des Belges, les plans et devis traduits en français d'un bateau, inventé par lui, et destiné à aider Stanley l'explorateur américain dans son œuvre de colonisation et d'exploration du Congo. Ce bateau se meut à l'aide de la vapeur sur l'eau et sur la terre, dans le sable et dans les marais, il peut escalader les collines les plus raides et des cendre les côtes les plus rapides. C'est tout ce que nous avons le droit de dire aujourd'hui de ce nouveau mode de locomotion.

Les dépêches d'Ottawa confirment la nouvelle du règlement définitif des affaires de Manitoba.

Si John a promis qu'à l'avenir le gouvernement ne désavouera pas les lois provinciales de Manitoba autorisant la construction de tout chemin de fer partant d'un endroit quelconque dans la province à la frontière américaine.

De son côté le Pacifique renonce à son monopole dans la Colombie Anglaise, le Nord-Ouest et le Manitoba. Comme compensation pour cet acte de désintéressement, le Pacifique recevrait une garantie de \$ 14,000,000 sur des obligations qu'il émettra pour améliorer sa voie. Le gouvernement ne paiera pas la somme, il la garantira seulement, jusqu'à ce qu'il se présente une autre occasion pour le Pacifique de demander au gouvernement de prendre cette dette à sa charge.

DECES

Le 6 courant, Joseph Horace, enfant de M. Arden Charrier, l'orgueilleux volontier, de cette ville, a l'âge de 10 mois.

NAISSANCE.

A Joliette, le 6 courant, la dame de M. A. Macette, un fils, l'enfant et marraine de M. Lapin et de Mme A. Macette.

Hommage à la mémoire de l'hon. M. Rolland.

M. Benjamin Sulte vient de dédier une jolie petite pièce de poésie à la mémoire du regretté sénateur J. B. Rolland ;

La route est longue, froide, austère, Et l'enfant à le cœur bien gros; Il marche triste, solitaire, Méditant des projets nouveaux. Car, à seize ans, c'est presque un homme Tant son courage l'a grandi. — Va! marche, mon petit bonhomme : Un bon cœur est toujours hardi.

Ah! l'aspect de la grande ville, Que c'est navrant, ah! que c'est nu! Il voit des maisons à la file, Et pas un visage connu, Pas un endroit pour faire un somme, Au village on n'a pas si froid! — Courage, mon petit bonhomme, Frappe ici : tu seras chez toi.

Chez toi : cette riche demeure, Chez toi : dans ce grand atelier Ou l'on te bénit d'heure en heure, Toi, le père de l'ouvrier, Diligent, bonneté, économe, Ou cela doit t'appartenir. — Travaille! mon petit bonhomme; Tu peux compter sur l'avenir.

Un jour, la ville est transformée Par les efforts des citoyens L'un des guides de cette armée C'est l'enfant judis sans moyens. On le complimente, on le nomme, Chaque figure lui sourit : — Apprenons du petit bonhomme La leçon qui enseigne ici.

Les femmes du docteur Chapin.

On ne s'occupe depuis quelques jours à Findlay (Ohio) que des aventures conjugales du « docteur » James Chapin, poursuivi dans cette ville pour polygamie, car on lui connaît une dizaine de femmes et l'on a tout lieu de croire qu'il en a encore plusieurs autres.

Le docteur Chapin est un de ces aventuriers comme on en voit assez fréquemment dans l'Ouest et qui font du mariage un véritable commerce. Originaire de Marshall (Illinois), Chapin est un homme de trente-six ans, d'un physique très ordinaire, mais beau parleur et toujours habillé avec recherche. Fils d'un pauvre tonnelier de Marshall, Chapin, en fait de médecine, ne sait absolument que ce qu'il a pu en apprendre dans sa jeunesse, alors qu'il était employé pour faire les commissions par un pharmacien, de sa ville natale. Cela, d'ailleurs, lui a suffi amplement pour se faire passer pour savant médecin dans toutes les villes où il est allé. A peine installé dans une ville comme médecin, Chapin épousait la première jeune fille venue qui eût quelque argent. Quelques jours après il disparaissait avec l'argent et les bijoux de sa femme, à la recherche d'une nouvelle victime. Mais à Findlay (Ohio) sa femme No 6, l'ayant rencontré, l'a fait arrêter. C'est alors qu'on a découvert qu'il avait une dizaine de femmes pour le moins. Pendant qu'on faisait subir au prisonnier son premier interrogatoire, le district attorney de Findlay recevait une dépêche de Seattle (territoire de Washington), d'une jeune femme signant Laura Chapin et disant que le docteur après l'avoir épousé, l'avait abandonnée en lui emportant toutes ses économies s'élevant à \$900. Laura ajoute dans sa dépêche qu'elle se met en route avec son père pour Findlay, afin de poursuivre aussi son mari. Or, jusqu'à présent, Laura est la onzième victime connue de Chapin.

De voyant démasqué, Chapin, qui a commencé, dit-on, sa carrière matrimoniale à l'âge de vingt ans, a reconnu sa culpabilité, demandant à être condamné sur ses aveux, afin d'éviter les ennuis d'un procès au cours duquel il pourrait être mis en présence de la plupart de ses victimes; mais il est douteux qu'on laisse droit à sa requête.

Pris au piège.—B. Napol, un éleveur d'animaux, à Dayton, Nev., a découvert, l'autre jour, qu'une de ses vaches étouffait avec une palette dans le gosier. Il introduisit une de ses mains dans la gueule de l'animal et réussit à pousser l'obstacle jusqu'au fond du gosier mais lorsqu'il voulut retirer son bras la vache ferma les mâchoires, et il fallut se servir d'une barre de fer pour les ouvrir. Les os et le chair du bras étaient tellement meurtris qu'il fallut faire l'amputation.

Roston Mass.

—Dimanche dernier, un jeune enfant de 13 ans, fils de M. Frederic Forbush de Cambridge, est mort des suites d'un bien curieux accident. Le samedi précédent, cet enfant voulant apprendre à conduire un bicycle, prenait ses leçons dans ce nouveau genre d'équitation, quelques compagnons de son âge après un peu de pratique en leur compagnie, il crut qu'il pourrait se conduire lui-même tout seul. Mal lui prit, car à peine parti, il ne put diriger sa machine en ligne droite roula contre un cheval attelé à une grosse voiture. En tombant, le jeune enfant se cramponna au cou d'un cheval qui prit aussitôt la peur et se sauva avec l'enfant toujours attaché à son cou, jusqu'au moment où ce-lui-ci fut violemment précipité sur le pavé, les deux bras et plusieurs côtes brisées, ainsi que d'autres blessures internes si graves que l'enfant mourut en moins de 24 heures après l'accident.

Triste accident causé par la boisson.

Julien Poirier, huissier de la paroisse de St-Louis de Gonzague, est parti de chez lui vendredi matin pour aller à Ste-Barbe, où, paraît-il, commença à boire librement. Vers soir, au lieu de retourner directement chez lui, il se rendit à Valleyfield et ensuite à St-Timothée. De là il partit pour St-Louis de Gonzague, et vers sept heures du soir il fut rencontré par quelqu'un dans la route de St-Timothée. A onze heures, M. Antoine Quevillon, revenant de veiller, aperçut près de sa porte une tâche noire, et s'étant approché pour voir ce que c'était, il reconnut que c'était un homme. Pensant lui toucher, il courut chercher un voisin et tous deux se mirent en frais de le rentrer dans la maison : c'était Julie Poirier. Le pauvre homme avait passé la nuit sur trois neures, par une nuit très froide. Il avait les deux mains et les deux pieds complètement gelés et aussi durs que la pierre. On dit qu'il est dans une position très critique et qu'il faudra probablement amputer les deux pieds et une main.

La police de Montréal.

Mercredi, tous les membres du corps de police de Montréal ont reçu avis qu'à dater du premier de mai leurs services ne seraient plus requis. Cet avis est donné en vue d'une réorganisation complète de la police projetée par le comité de police. Une enquête se fera sur la compétence de chacun des employés du département et le comité soumettra un rapport au conseil de ville, le neuf avril.

UN MONSTRE !!

Un prisonnier remis en liberté assouvait sa rage et sa vengeance.

PESTH, 6.—Un individu qui venait de purger une condamnation pour homicide, était récemment relâché de la prison de Lamesvar. Il avait tellement nourri un désir de vengeance que, une fois sorti de prison, il se rendit directement à la maison du juge qui l'avait condamné. Il y trouva la femme du juge et la tua d'un coup de revolver. Il se porta ensuite à la maison d'un notaire qui avait été mêlé à son procès et tua le premier clerc. Il se rendit ensuite à sa propre demeure où il coupa le cou à sa femme et racasa le crâne de ses enfants. Ce monstre ivre de sang et de vengeance est disparu sans laisser derrière lui la moindre trace.

Extraordinaire.

Jeudi soir dernier, les habitants de la ville de Monmouth, aux Illinois, E. U., ont été plongés dans un vif émoi par une explosion qui a ébranlé les murs et les fenêtres de tous les édifices. Le firmament était tout illuminé par un météore monstrueux qui descendait du sud-est au nord-ouest. Le météore passa la ville avec la rapidité de l'éclair et quelques instants après l'explosion se fit entendre. Les villages voisins ont éprouvé la même secousse au passage du météore.

LA PECHE

On attire l'attention du public sur les dispositions suivantes de la loi des pêcheries dans la province d'Ontario et de Québec. Le Doré ne peut être pêché du 15 avril au 15 mai. L'Achigan et le Maskinongé ne peuvent être pêchés du 15 avril au 15 juin. La pêche aux rets ou à la seine sans licence est défendue. Il est défendu de seiner ou pêcher avec des rets, du samedi soir au lundi matin. Nul ret ne devra être tendu, et nulle seine ne devra être employée de manière à barrer les chenaux ou les baies. La pêche illégale est défendue aux Indiens comme aux autres personnes. Toute personne enfreignant les règlements ci-dessus passible d'amende et frais, et sujette à l'emprisonnement. Personne ne devra, durant la saison de prohibition, pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucune des espèces de poissons mentionnés ci-dessus.

A VENDRE.

Les terres ci-dessous désignées appartenant à M. Chs Bruneau, dans le rang de l'église de la paroisse de Ste Melanie. 1o Une terre de trois arpents de front sur 30 arpents de profondeur située dans la deuxième concession, 15 arpents en superficie, tenant à la première tout en culture et de bonne terre, bâties de deux maisons, granges, étables et autres dépendances. 2o Une autre terre de 2 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, située dans la troisième concession, vis-à-vis la première, toute en culture et de bonne terre forte. 3o Une autre terre située dans la 4ème concession, de 1 1/2 arpent de front sur 20 arpents de profondeur, toute en culture et de très bonne terre à foin et à grain. 4o Une autre terre de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, 15 arpents en culture et 45 arpents en beau bois presque tous en belles érables. Pour les conditions de ventes, s'adresser à

FABIEN MICHAUD, Ste-Melanie, No 30 1 Mars 2 m.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, dans la Cour Supérieure. No 1731. Dame Marie-Louise Panet, des cités et district de Montréal, épouse séparée de biens de Pierre Thomas Levesque, Ecuyer, arpenteur du même lieu et ce dernier en autant que besoin pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, demandeurs, contre Delphis Desrochers dit Lafrenière, cultivateur, de Ste Beatrix, dans le district de Joliette, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Ville de Joliette le quatre d'avril 1888. DESROCHERS & DESILETS, P. C. S.

COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler. Les Coupes ci-dessus ont la possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage et-tant mentionné. LISEZ ET JUGEZ MM. OVIDE PELLETIER, Tailleur de St-Jean de Matha. GILBERT CHARTIER, Tailleur de St-Félix de Valois. ARTHUR MAGNAN, Tailleur de Ste-Julienne. CHARLES HARNOLD, Marchand Tailleur de New-York. HENRY TURCOTTE, Marchand-Tailleur de Lowell, Mass. DEMOISELLE H. BOUTIER, Couturière de St-Thomas. Ce système de coupe est le plus parfait et le plus économique que l'on ait jamais vu. On ne peut trop le recommander. Abonnez-vous à l'Etoile du Nord 60 cts par an.

Connaissances utiles.

Mal de dent — Pulvériser et mélangez de l'alum et du sel en égale quantité : prenez un petit peu de ouate, mouillez et tournez dans votre mélange, et mettez dans la dent creuse, Vous sentirez d'abord une sensation froide qui disparaîtra graduellement en même temps que le mal.

Pour laver les bouteilles — Il est impossible de laver avec de l'eau des bouteilles qui ont contenu de l'huile de castor par exemple. Si vous voulez nettoyer ces bouteilles, prenez une patate crue, tranchez-la en tout petits morceaux, mettez-les dans la bouteille, agitez et brassez comme il faut. Il n'y a rien de pareil pour nettoyer.

Les Hémorrhoides.—La recette suivante, contre la démangeaison intolérable des hémorrhoides, nous est garantie par une victime de cette douloureuse affection : Achetez pour quelques sous de glycérine dans une pharmacie, et frottez-les le mal avec le bout du doigt. Cinq minutes après la démangeaison aura disparu.

Quand une personne tombe sans connaissance, hâtez-vous de déboutonner ses vêtements et de lui donner de l'air frais en abondance. Si elle peut avaler donnez-lui une cuillerée ou deux d'eau et de vinaigre, et arrosez-lui le visage avec le même mélange. Laissez-la reposer comme il faut.

Blanchissage du linge au moyen de pommes de terre — Un blanchisseur des environs de Paris a trouvé un moyen fort ingénieux de nettoyer le linge sans savon. Cet industriel ne se sert ni de soude, ni de lessive, encore moins de chlorure, et remplace tous ces ingrédients par des pommes de terre cuites à l'eau dont il frotte le linge.

Ce procédé, au moins curieux, est, paraît-il, bien supérieur à ceux employés jusqu'à ce jour, et les toiles, cotons, laines et soies les plus souillées, nettoyés par ce moyen, deviennent d'une pureté que la lessive peut à peine atteindre : il a, en outre, l'avantage de permettre de se passer de brosses et de se servir d'eau de puits.

Echos de Joliette.

Milice.—M. L. Rivest, de l'infanterie de l'École de St-Jean, est arrivé à Joliette, lundi dernier, pour enseigner le maniment des armes au bataillon du Collège.

Sous la direction de ce disciple de Mars, habile sergent-instructeur, nous ne doutons pas que les écuyers sans négliger ni Cisceron ni Homère se signaleront par les aptitudes requises dans la carrière qu'Annibal et Napoléon ont si bien illustrée.

Encan.—M. F. Picard barbier de cette ville, devant laisser bientôt Joliette, annonce qu'il vendra par encan public, tous ses meubles de ménage etc.

L'encan aura lieu lundi le 16 courant et commencera à 10 heures A. M.

Sucre.—Samedi, il y avait une grande quantité de sucre d'érable nouveau sur notre marché.

Contestation.—Le Procès de la contestation de l'élection du Comte de Joliette, au Provincial, dont l'audition de la preuve a été commencée mardi dernier est ajournée au 17 courant par son Honneur le Juge Guil qui vient presider le tribunal en cette cause.

Un certain nombre de témoins ont été entendus parmi lesquels quelques-uns ont été très défavorables au Défendeur.

L'enquête pendant le temps de sa durée a, pour motifs divers, été le grand point d'attraction des libéraux et des conservateurs.

Judiciaire.—Mercredi le terme de la Cour de Circuit du mois d'Avril, s'est ouvert au palais de Justice au District sous la présidence de l'Honorable Juge Giguère.

Commercia.—Nos marchands d'après toutes les apparences espèrent une considérable augmentation sur le chiffre des affaires du printemps dernier ce printemps.

Personnel.—M. A. Cornellier C. R. de Montréal et M. A. E. Thibodeau Notaire et Régistrateur du comté de Montcalm étaient à Joliette mardi dernier.

Température.—Dans la soirée de mardi, le temps indecis depuis quelques jours, s'est mis à la pluie bientôt la neige une neige pleine d'eau a succédé tombant à gros flocons du ciel. Il en est tombé près de six pouces d'épaisseur. Cette nouvelle couche vient chercher le reste de ce que les tempêtes de l'hiver ont accumulé sur la terre et par son action semblable à un emolument va aider beaucoup à la découverte sinon à la préparation du sol pour les travaux agricoles du printemps.

Aux lecteurs.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la circulaire en annexe de ce numéro, concernant le Restaurateur de Robson. Qu'on lise les témoignages que ce remède a obtenus pour son efficacité dans le cas en question et il ne pourra rester l'ombre même d'un doute dans l'esprit sur son mérite curatif.

Personnel.—Le Révd J. L. Lévesque, cure de St Olivier de Garthby, était en cette ville, mercredi.

Progrès.—M. Camille Labreche marchand vient de recevoir une grande quantité de prelards de choix à tous les goûts et prix, qualité supérieure et un assortiment complet de tapis des plus beaux qui méritent d'être vus et examinés, outre les marchandises sèches nouvelles.

Nouvelle.—M. Collin fabricant de balances, de Montréal, doit venir s'établir ce printemps à Joliette ou continuera dans cette branche à confectionner et réparer au service du public.

Cierges.—Lorsque vous aurez besoin de cierges approuvés pour le culte, avec la permission spéciale de Sa grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal vous trouverez à la Librairie de Albert Gervais place du Marché Joliette. Vente en gros et en détail.

Vente par encan.—L'emplacement de Dame veuve J. Bte Bazinet au coin des rues de Lanauddière et St-Barthelemy sera vendu par encan public mardi le 24 avril courant à 10 heures A. M.

Conditions faciles seront données le jour de la vente ou avant en s'adressant à Dame Basinet.

Vie la tapisserie.—Venant d'être reçu dernièrement à la Librairie de Albert Gervais, Joliette, le plus bel assortiment de tapisseries canadiennes, anglaises et américaines qu'on ne se soit pas encore vu à Joliette.

Il y en a de tous prix depuis 4 cents à 75 cents la pièce.

On demande.—Un ferblantier couvreur, sachant à fond son métier, trouvera immédiatement un emploi permanent en s'adressant à M. Médéric Maguin, St-Alexis, comté de Montcalm, P. Q.

Signe des temps.—Les rossignols ont fait leur apparition ces jours derniers.

Avis.—Le soussigné, se faisant construire une maison sur la Rue St-Charles Borromeo, offre en vente sa résidence actuelle, sur la Place Bourget, en cette ville. S'adresser à lui personnellement. L. A. DEROME

Statistique.—Le premier prisonnier qui a été écroué dans la prison commune du District de Joliette, a fait son entrée le 4 Janvier 1862, et depuis cette époque à ce jour, 926 prisonniers ont visité l'Hotel du Gouvernement.

Aux Sect Trésoriers.—Avis est donné que de ce jour Albert Gervais, marchand, libraire et imprimeurs vendra constamment à son magasin des Bibles de listes électorales, nouvelle forme, à 10 cts chaque pour le besoin des Secrétaires Trésoriers Municipaux.

Grande fête commerciale à Joliette, 1er Mai 1888.

Le 21 anniversaire de Mr. Camille Labreche, comme marchand.

A cette occasion le soussigné, invite tous ses amis et le public en général à lui faire une visite à son magasin, Place du Marché, pour y voir l'assortiment de marchandises nouvelles qu'il a achetées pour ce printemps et consistant en nouveautés de toutes sortes : Etoffes à Robe, Soie Noire et couleur, Magnifique satin noir et couleur, Garnitures de toutes sortes, etc., etc.

Assortiment immense de Hardes faites et de Chapeaux en tous genres

Dans les marchandises de deuil, dans les tweeds canadiens & anglais, il dispose d'un assortiment des plus considérables qu'on puisse imaginer et voir à Joliette. Serge de 75 cts. jusqu'à \$5.00 la vgs.

Choix immense dans les articles suivants : Cotons jaunes, carreaux Shirting, Coutil, Indienne, Guillaume et spécialités de tous genres, dans le département des cotonnades. Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Camille Labreche.

N.B. Mr. C. Labreche profite de la circonstance pour offrir ces meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager.

Olaus Thérien, M. P. AVOCAT | ADVOCATE, Ste-Julienne, Comté de Montcalm, P. Q.

DU NOUVEAU!

M. Alphonse Piquette, alias Vézina, tailleur, ayant fixé sa résidence dans la ville de Joliette, à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement de tailleur dans la maison de M. Euclide Lachapelle, dans le haut du magasin de M. Charles Laporte en face du Marché, Joliette.

Les connaissances qu'il a acquises dans l'exercice du métier et dans l'art de tailler, aux Etats-Unis où il a pratiqué pendant huit ans, notamment à la maison de "John J. Mitchel & Etc. Designers & Publishers of gentlemen's Fashions Works on Cutting & Etc a New York," dont il a obtenu un Brevet de capacité, lui sont une garantie de son savoir faire.

Son habileté dans la coupe et l'élégance dans la mise des habits qu'il confectionne, jointes à la promptitude dans l'accomplissement des ouvrages qui lui sont confiés, et la modicité de ses prix, lui font espérer qu'il saura satisfaire ceux qui voudront bien l'encourager.

M. Philias Pagé, PEINTRE, Rue Ste Anne, Joliette, P. Q.

M. P. Page se chargera de tout ouvrage de peintures, blanchissages, etc. Le tout fait avec soin et à bas prix. No 35, av. 5, 3m.

Température.—Temps curieux pour la saison ; neige, pluie, beau soleil, chaleur d'été, froid d'hiver, nous avons de tout depuis une semaine. Le dégel a été rapide et notre rivière coule à pleins bords ; heureusement que l'eau paraît prendre son cours régulier et qu'il a fait un peu froid ces derniers jours. Nous allons peut-être exempter l'inondation cette année ; nous le souhaitons sincèrement bien que nous ayons encore lieu de craindre.

MARCHE DE JOLIETTE

Samedi 7 Avril 1888

FARINE

Fleur de blé par 100 lbs.	2 10	2 40
Fleur de seigle do.....	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.....	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do.....	1 30	1 40
Fleur d'avoine do.....	1 70	1 75

GRAINS

Avoine par minots.....	0 40	0 50
Orge par 50 lbs.....	0 30	0 60
Blé par minots.....	1 25	1 30
Pois par minots.....	0 55	0 90
Sarrasin 50 lbs.....	0 40	0 50
Seigle.....	0 60	0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	0 80
Graine de lin par minot....	0 90	1 00
Graine de mil.....	2 80	3 10
Graine trèfle par lbs.....	0 09	0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 12	0 15

VIANDES

Lard par 100 lbs.....	8 50	9 00
Lard frais par lbs.....	0 13	0 11
Lard salé.....	0 10	0 11
Bœuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 40	0 50
Veau do do.....	0 60	1 00

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple.....	0 69	0 60
Poulets do do.....	0 39	0 40
Dinde do.....	1 00	2 00
Oies do.....	1 20	1 20
Perdrix par couple.....	0 09	0 00

LEGUMES ET FRUITS

Pâtates (2 mits).....	0 80	1 00
Navets par minot.....	0 30	0 40
Carottes ".....	0 40	0 50
Oignons par minot.....	1 29	1 50
" par tresse.....	0 09	0 00
Ail par tresse.....	0 15	0 17
Fèves par minot.....	0 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 09	0 00
Pommes par minot.....	1 20	1 25

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais par lbs.....	0 18	0 20
do salé do.....	0 15	0 18
Oufs par douzaine.....	0 15	0 18
Saindoux par lbs.....	0 12	0 14
Sucre par lbs.....	0 08	0 09
Sirup d'érable par gallon..	0 80	0 90
Miel par livre.....	0 90	0 13
Laine par livre.....	0 40	0 50
Laine en cheveau par lbs	0 60	0 70
Savon.....	0 05	0 08
Peaux par livre.....	0 04	0 05
Foin par cent bottes.....	4 50	5 50
Foin par botte.....	0 05	0 08
Paille par botte.....	0 04	0 05
Etoffe la verge.....	0 75	0 80

JOSEPH LEDUC

Clerc du Marché.

G. A. CHAMPAGNE,

AVOCAT,

Admis au barreau, Nov. 1858

BUREAU ET RESIDENCE :

RUE MANSEAU.

JOLIETTE.

Important à savoir. — Une grande quantité de lampes et d'abat-jour, ont été reçus la semaine dernière, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

Pour \$3,50 vous aurez une très belle lampe de bibliothèque magnifiquement ornée et pour 10, 15 et 25cts, un abat-jour magnifique.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE



DU DR NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU DR NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage instantanément. Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout scientifiquement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU DR NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette terrible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU DR NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU DR NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GENEREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.

Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avis.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la poste sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT

LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

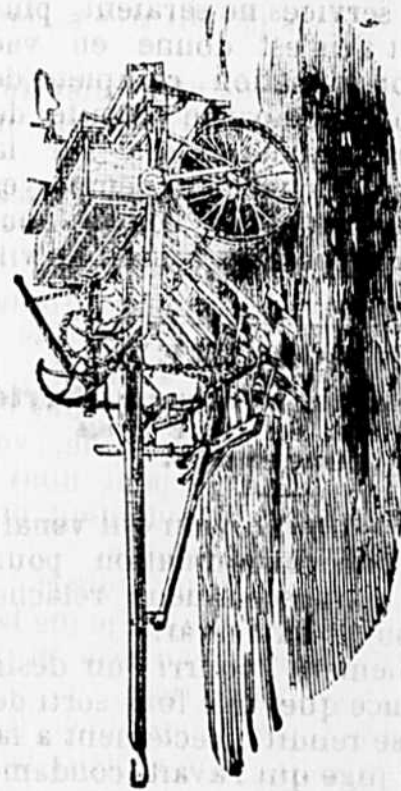
Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



MARQUE DE COMMERCE.

Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et grattoir à lever pour débarrasser le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour soier le bois de chauffage avec soie ronde, et fonctionnant avec horse power. On continue aussi à manufacturer nos machines à moulin, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

S. VESSOT & CIE.

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.

E. PIQUETTE

ST-ALEXIS.

Grand Cultivateur de petit Tabac Havana.

M. Piquette s'applique particulièrement à cette culture, il possède de la meilleure espèce du pays, qui flatte le goût du fumeur et rend le meilleur arôme.

M. Piquette est le premier qui a pratiqué la culture du tabac dans le Comté de Montcalm, ce n'est qu'après un long travail, et de nombreux essais qu'il est parvenu à découvrir le moyen d'avoir les meilleures spécialités de tabac de ce pays.

M. Piquette prend un soin particulier pour les provisions et expédiera gratis, par la poste un échantillon à toutes les demandes qui lui seront faites.

Toujours en mains les meilleurs tabacs récoltés sur sa ferme. Nos 18, 7 Dec. 3 m.

Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes : Le Ferment Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Lcc. JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et qu'il dans tous les temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

J. & W. REID, M. P. E. Beaupré,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapins. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de tonnes, cordages, chignons, rognures de papiers et toutes sortes de vieux métaux.

Entrepreneur-Menuisier,

Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc.,

et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

226, 274 87 1 a.